St Jean - Baptiste de La Salle
Valenciennes
Frères des Écoles Chrétiennes

TARIFS MENSUELS 2025-2026

PROJET

Ecole	1er enfant *(le plus jeune)*	2ème enfant	3ème enfant	A partir du 4ème enfant
tarif mensuel école contribution familiale	73,00 €	62,00 €	24,00 €	16,50 €

Activités pédagogiques : forfait mensuel						
	cycle I (maternelles) :	5,00 €	cycle II (CP-CE1-CE2) :	7,00 €	cycle III (CM1-CM2) :	10,50 €

A rajouter en fonction des services utilisés (Ecole)						
Garderie	**La garderie du matin est offerte aux familles**					
	Maternelles	16h30-17h30	garderie	11,50 €	forfait mensuel	
		16h30-18h30	garderie	23,00 €	forfait mensuel	
			garderie occasionnelle :	3,50 €	de l'heure	
	Elémentaires	16h30-17h30	étude encadrée : 1 à 2 fois par semaine :	19,00 €	forfait mensuel	/ étude 3 à 4 fois par semaine (forfait mensuel) 25,00 €
		17h30-18h30	garderie 1 heure :	11,50 €	forfait mensuel	
Restauration	repas self unique (prix unitaire) (majoration de 0,50€ si repas occasionnel)			6,20 €		
	repas gamelle (prix unitaire) *(à partir des maternelles moyenne section)*			2,75 €		
Cotisation A.P.E.L. (coût annuel), uniquement pour l'aîné scolarisé dans l'enseignement catholique				15,50 €		

Collège	1er enfant *(le plus jeune)*	2ème enfant	3ème enfant	A partir du 4ème enfant
tarif mensuel collège contribution familiale	77,00 €	60,50 €	45,00 €	28,50 €

Activités pédagogiques : forfait mensuel					
	activités pédagogiques diverses Collège :	5,00 €			

A rajouter en fonction des services utilisés (Collège)					
L'étude de 16h30 à 17h30 est gratuite					
Restauration	repas self prix unitaire variable de.. (et majoration de 0,50 € si repas occasionnel)	4,60 €	à	6,35 €	
	repas gamelle (prix unitaire)	2,75 €			
Cotisation A.P.E.L. (coût annuel), uniquement pour l'aîné scolarisé dans l'enseignement catholique		15,50 €			

La facturation s'étale sur 10 mois à partir du mois de Novembre.
Les élèves du Collège peuvent bénéficier des bourses et des aides du Conseil Général.
L'adhésion à l'Association des Parents d'Elèves n'est pas obligatoire. Si un de vos enfants aînés est scolarisé dans un autre établissement d'Enseignement Catholique veuillez fournir le certificat de scolarité de votre aîné au 15/09 de l'année scolaire en cours au secrétariat *(pour la déduction de la cotisation A.P.E.L.figurant sur la facture annuelle)*
Pour faciliter le travail des services comptables et éviter des relances toujours génantes et coûteuses, nous vous demandons de respecter rigoureusement les délais indiqués sur l'échéancier.
Modes de règlement : Espèces, chèques, prélèvement ou paiement en ligne sur notre plateforme NOEFIL **24h/24 et 7j/7)**
Que ce soit à l'école ou au Collège, le Chef d'établissement est à votre écoute : n'hésitez pas à le contacter pour lui faire part des difficultés que peuvent présenter, pour vous, ces tarifs.
En l'absence de cause réelle et sérieuse reconnue par l'établissement, le(s) parent(s) sera(ont) redevable(s) envers celui-ci d'une indemnité de résiliation déterminée dans le contrat de scolarisation.

Ecole Saint Jean Baptiste de La Salle
8 impasse des Cardinaux - 59300 VALENCIENNES
Tél. : 03.27.46.33.07.
Courriel : sjbv-ecole-direction@wanadoo.fr
Directrice: Christelle DEVORSINE

Collège Saint Jean Baptiste de La Salle
28 rue du Faubourg de Paris - 59300 VALENCIENNES
Tél. : 03.27.46.14.02.
Courriel : secretariatdirection@lasallevalenciennes.eu
Directeur : Emmanuel VYVEY

PROJET